



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2024-02027

PUBLIÉ LE 26 FÉVRIER 2024

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2024-02-23-00003 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal (1 page)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-02-23-00003

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et gracieux fiscal

**Direction départementale
des Finances publiques d'Indre-et-Loire**

Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le Directeur départemental des Finances publiques par intérim d'Indre-et-Loire,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Arrête :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
CHARENTON Sophie	contrôleuse	10 000 €	10 000 €
DELATTRE Valérie	contrôleuse	10 000 €	10 000 €
MIGEON Valérie	contrôleuse	10 000 €	10 000 €
PETIT Stéphane	contrôleur	10 000 €	10 000 €

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département d'Indre-et-Loire.

Fait à TOURS, le 23 février 2024

signé

Éric RAIMBAULT